

# Les 4 objectifs de qualité paysagère et les 16 actions prioritaires retenues

Pour répondre à ses ambitions paysagères, l'Agglomération d'Agen s'est fixé 4 grands objectifs de qualité paysagère. Puis, un programme d'action a été défini et se décline de façon opérationnelle en 16 actions prioritaires à engager dans le court/moyen terme, chacune faisant l'objet d'une fiche descriptive détaillée.

**OQP1/ Pour offrir un cadre de vie apaisé au quotidien**  
VALORISER LA TRAME PAYSAGÈRE DES VILLES ET VILLAGES, AINSI QUE LES VOIES VERTES

## LES FICHES ACTIONS :

- N°1 : Poursuivre la création d'un « poumon vert » à l'échelle de la Garonne
- N°2 : Apaiser les déplacements du quotidien en développant des alternatives à la voiture
- N°3 : Promouvoir une urbanisation respectueuse du contexte paysager des sites
- N°4 : Poursuivre la requalification d'espaces publics généreux et conviviaux en favorisant la place de la nature en ville

**OQP3/ Pour favoriser l'émergence d'un modèle vertueux des valeurs du Pays de l'Agenais**  
TROUVER UN EQUILIBRE ENTRE DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION DES PAYSAGES

## LES FICHES ACTIONS :

- N°9 : Soigner le paysage des activités économiques et de production, notamment en entrée de ville
- N°10 : Intégrer les nouvelles constructions de bâtiments d'activités dans les paysages ruraux
- N°11 : Retrouver et maintenir des relations entre espaces bâtis et espaces agricoles/naturels
- N°12 : Maintenir des paysages agricoles diversifiés et animés

**OQP2/ Pour conforter l'attractivité du territoire**  
RECENSER, ENTREtenir ET VALORISER SON PATRIMOINE IDENTITAIRE

## LES FICHES ACTIONS :

- N°5 : Identifier, entretenir et rénover le patrimoine, qu'il soit naturel et/ou culturel, isolé ou à l'intérieur des bourgs
- N°6 : Redonner plus de lisibilité aux paysages de l'eau dans les plaines et les vallées
- N°7 : Proposer des circuits de découverte du territoire dans son épaisseur
- N°8 : Protéger strictement les coteaux agricoles et naturels des nouvelles constructions

**OQP4/ Pour faire vivre une conscience collective des paysages**  
SENSIBILISER AUTOUR DU PAYSAGE ET FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PAYSAGE

## LES FICHES ACTIONS :

- N°13 : Sensibiliser le grand public, notamment par des actions participatives
- N°14 : Développer un programme de sensibilisation spécifique pour les scolaires
- N°15 : Renforcer les compétences des élus, techniciens et des services des communes en matière de paysage
- N°16 : Engager des partenariats avec les acteurs de l'aménagement pour la mise en œuvre du plan d'action

PLAN DE



PAYSAGE

Pays de l'Agenais

Agglomération d'Agen

Agence Ginjaume « Architecture et paysage » et Pierre ROMANETTO « Paysagiste concepteur »

# QUESACO ?

Présentation  
Contenu  
Enjeux  
Plan d'actions



## EXEMPLE DE ZOOM RÉALISÉ : INTENTIONS DE REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN



# Qu'est-ce qu'un Plan de Paysage ?

## D'après le Ministère de l'Environnement :

- C'est un outil au service des élu.es pour renforcer l'attractivité du territoire
- Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local
- C'est une démarche qui invite à repenser collectivement la manière de concevoir l'aménagement du territoire en plaçant le paysage au cœur du processus

## Comment se construit-il ?

### 1/ ETAT DES LIEUX & ENJEUX



Caractérisation du paysage : identification et qualification des éléments et structures paysagères constitutifs des paysages considérés

Identification des dynamiques paysagères (facteurs d'évolution)

Identification des attentes de chacun.es (acteur, rices socio-économiques, habitant.es, élu.es, etc.)

Définition des enjeux

### 2/ PROJET



Formulation des objectifs de qualité paysagère qui doivent être spatialisés

### 3/ MISE EN ŒUVRE ET ANIMATION



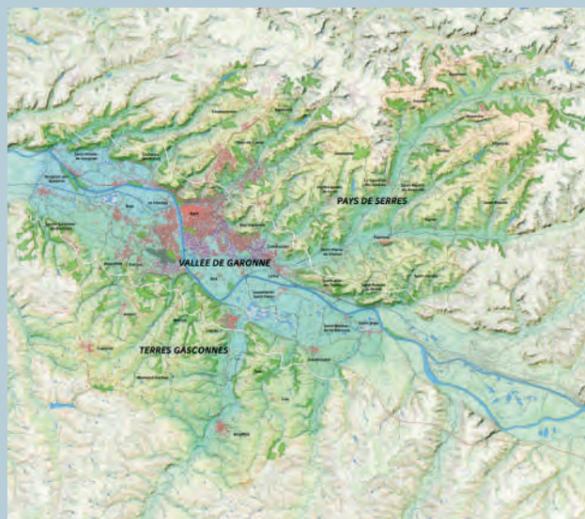
Déclinaison de la stratégie en actions ou dispositions (spécifiques ou thématiques) à court, moyen et long termes : traductions réglementaires, opérationnelles, pédagogiques, etc...

Veille active sur les politiques à l'œuvre à l'intérieur et en dehors du périmètre du plan

Animation

## Le Pays de l'Agenais, c'est quoi ?

- 44 communes
- 104 577 habitants
- 650 km<sup>2</sup>
- 1 département (Lot-et-Garonne)
- Moins d'1h30 de Toulouse et Bordeaux
- Ville préfecture : Agen (33 000 habitants)
- 3 structures paysagères



# Les Valeurs Paysagères et les Enjeux Majeurs des paysages de l'Agenais

Sur le territoire de l'Agenais, certaines valeurs telles que l'eau ou encore les multiples vallées, reliefs et mosaïques d'espaces cultivés sont des éléments qui ont fortement contribué à façonner les paysages du territoire. Ainsi, en découlent plusieurs enjeux détaillés sur la cartographie ci-dessous.

### La Garonne et son canal



Des paysages fluviaux emblématiques au cœur des relations entre l'homme et la nature

### Les coteaux de Garonne



Marquent les horizons de la plaine et matérialisent des basculements spectaculaires depuis les plateaux

### Les ouvertures depuis les crêtes



Offrent de grandes respirations, des panoramas larges et somptueux composés de terres et de ciels

### Les petites vallées intimes



Havres de fraîcheur et de diversité; creusées dans les plateaux et tenues par des coteaux boisés

### La mosaïque paysagère des espaces cultivés



Riches variations de couleurs et de textures s'appuyant sur les oscillations des plaines et des plateaux

### Des sites sur les reliefs...



...au sommet d'un éperon rocheux, en tête de vallon ou en pied de coteau, qui forment des silhouettes bâties visibles de loin

### Un patrimoine bâti au caractère identitaire



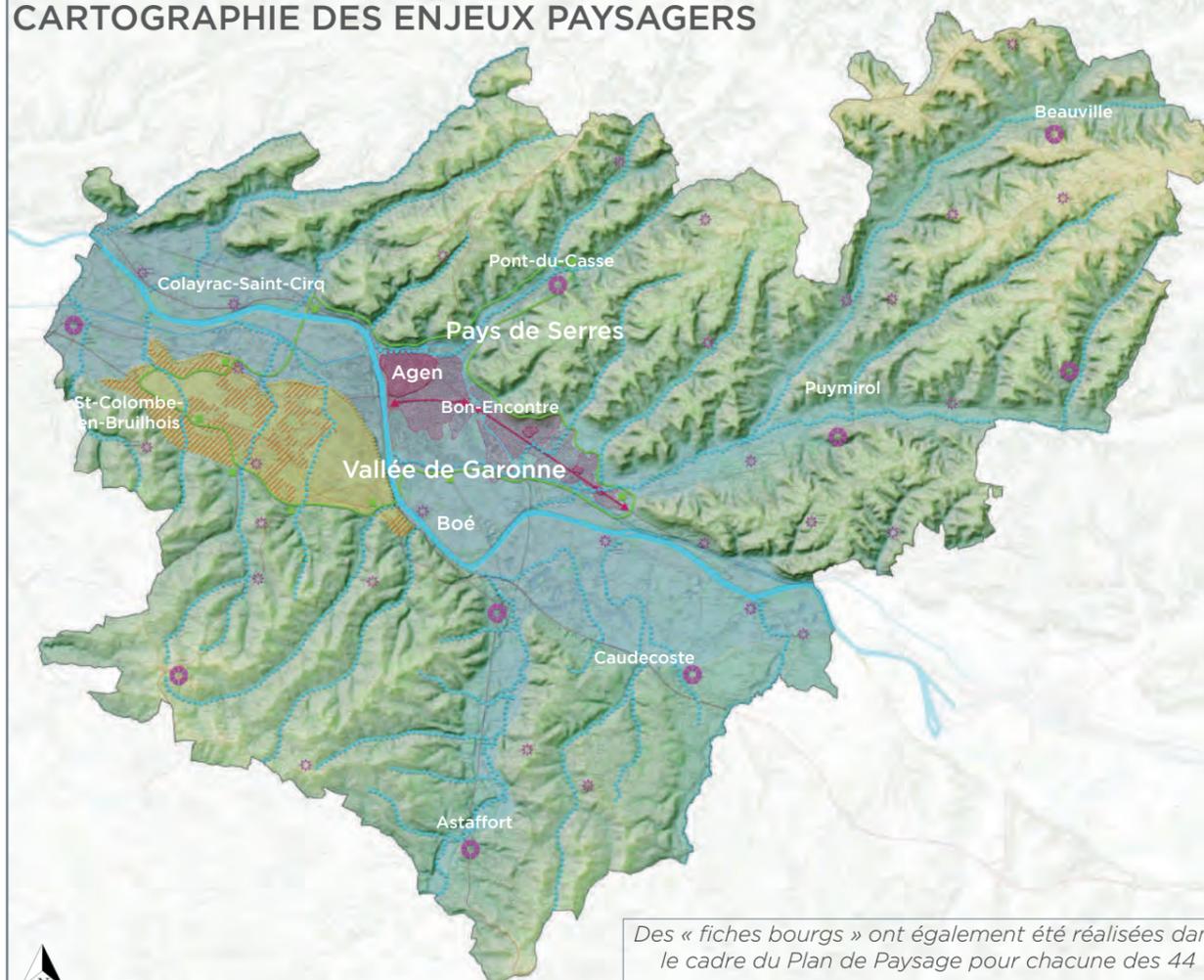
Souligne l'héritage historique et culturel du pays, donnant toute sa saveur et ancre ses racines dans le temps

### La souplesse des routes et des chemins



Comme autant d'invitations séduisantes à la promenade

## CARTOGRAPHIE DES ENJEUX PAYSAGERS



### Enjeu n°1 : Révéler les continuités paysagères structurantes de l'eau à l'échelle du territoire

- La réappropriation des berges de Garonne et du canal latéral à poursuivre
- La visibilité des affluents réduite dans le paysage

### Enjeu n°2 : Valoriser le patrimoine et la découverte du territoire dans son épaisseur

- Le paysage urbain des principaux bourgs relais du territoire
- Le réseau des villages et hameaux dans l'espace agricole des plateaux

### Enjeu n°3 : Diversifier les mobilités et apaiser les déplacements autour d'Agen

- Secteur étouffé par l'utilisation trop exclusive de la voiture
- Principales portes d'entrée de l'agglomération agenaise

### Enjeu n°4 : Accompagner le développement de la terrasse alluviale en rive gauche

- Le talus de la terrasse alluviale
- L'urbanisation et les infrastructures nouvelles
- Les espaces agricoles simplifiés

### Enjeu n°5 : Requalifier l'entrée de ville Est de l'agglomération agenaise

- Les axes majeurs de la Rd813 et de l'avenue de Colmar/Jean Bru
- Les centralités historiques
- L'urbanisation diffuse
- Les zones d'activités économiques

Des « fiches bourgs » ont également été réalisées dans le cadre du Plan de Paysage pour chacune des 44 communes.

